

Ar porzhioù kenwerzh

# Les ports de commerce



Bilan d'activité 2013  
Bilañ obererezh 2013



# ÉDITO

La Région Bretagne a poursuivi en 2013 la mise en œuvre de stratégies réalisées dans un effort constant de concertation avec l'ensemble des acteurs du monde maritime. La poursuite du projet de développement du port de Brest, porté par la Région et ses partenaires, doit permettre à la Bretagne de réussir le pari des énergies marines renouvelables.

Des investissements optimisés dans le respect de chacune des spécificités du réseau portuaire breton contribuent à son développement en complémentarité : dragages au service de la filière agroalimentaire bretonne au port de Lorient, études pour la modernisation du terminal ferry du Naye à Saint-Malo, participation de la Région au soutien de la réparation navale sur le port de Brest.

Le projet de « port de Bretagne numérique » réunit l'ensemble des acteurs des ports régionaux autour d'un objectif commun : la simplification administrative des procédures liées au passage de la marchandise dans le port grâce à la dématérialisation.

La mise en œuvre de la charte des dragages, avec le lancement des audits environnementaux à l'échelle des bassins versants de chacun des ports régionaux constitue une base solide d'échanges avec les associations environnementales pour une poursuite d'opérations indispensables au développement portuaire.

E 2013 he doa dalc'het Rannvro Breizh gant strategiezhioù kaset da benn en un doare hag a glask dalc'hmat en em glevet gant an holl a labour war dachenn ar mor. Dalc'het e vo gant ar raktres evit diorren porzh Brest, kaset en-dro gant ar Rannvro hag he c'hevellerien, gant se e c'hallo Breizh ober berzh war dachenn an energiezhioù mor nevezadus. Lakaat arc'hant evel ma tere en ur zalc'her kont eus perzhioù ar rouedad porzhioù e Breizh, a sikour ar porzhioù-se da vont war wellaat : dragiñ e porzh an Oriant evit harpañ industriezh ar boued, studiadennoù evit modernaat termenva karrlistri an Nae e Sant-Maloù, sikour harpañ an dreserezh listri e porzh Brest.

Bodet eo holl obererien ar porzhioù e Breizh en-dro d'ar raktres « porzh Breizh niverel » evit ar memes pal : dizanvezelañ evit eeunaat an difraeoù melestradurel pa vez lakaet marc'hadourezh da dremen er porzhioù.

Lakaet e vo karta an dragiñ da dalvezout ha kroget e vo war un dro gant aoditoù an endro evit pep porzh eus Breizh e-keñver e ziazad doureier. Kement-se a yelo d'ober un diazez solut evit kenlabourat gant ar c'hevredigezhioù a ra war-dro an endro, abalamour da zalc'her gant al labourioù a ranker ober evit reiñ lañs d'ar porzhioù. Dre ar pezh he deus dibabet ar Rannvro ober da vat evit harpañ an treuzdougen dre vor e sikour lakaat an diorren padus d'ober berzh.



© E. Pain

Pierrick MASSIOT  
Président du Conseil régional  
de Bretagne  
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'P. Massiot', written in a cursive style.

# La Région affirme et poursuit sa politique **en faveur du transport maritime**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Région Bretagne est propriétaire des ports de Lorient, Brest et Saint-Malo et en assure à ce titre l'aménagement, l'entretien et la gestion.

Ces nouvelles compétences s'appuient sur une équipe de 78 agents répartis sur les trois antennes portuaires de Brest, Lorient et Saint-Malo ainsi qu'à Rennes. Tous les métiers sont représentés, de la stratégie à la gestion au travers de contrats de délégation de service public et à l'exploitation. Les équipes des antennes portuaires assurent également les travaux de maintenance et d'ingénierie.

Pour l'année 2014, la contribution financière prévisionnelle de la Région pour les activités commerce et réparation navale est de 16,2 millions d'euros.

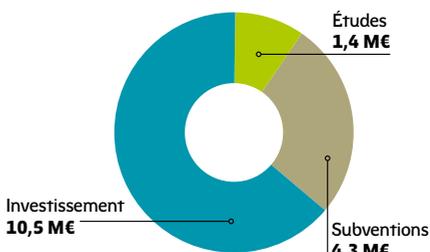
La Région investit notamment dans les infrastructures et dans l'entretien des équipements pour développer l'offre et la qualité des services offerts aux navires.

Via les conseils portuaires, elle organise la concertation avec l'ensemble des partenaires et des usagers des ports pour favoriser une gestion optimisée de ses places portuaires.

## Le budget régional consacré aux ports

La Région investit en tant que maître d'ouvrage sur les projets d'aménagement et de modernisation des infrastructures de ses ports. Elle participe également, via des subventions, aux projets de modernisation des ports d'intérêt régional (Roscoff et Le Légué) et des superstructures menés par les concessionnaires.

Dépenses de la Région au budget 2014 en faveur des ports régionaux et d'intérêt régional en millions d'euros.



## UN PLAN D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Parmi les nombreux projets financés par la Région figurent notamment l'aménagement de la rive gauche du Scorff pour permettre le développement de la construction navale à Lorient; le projet du développement du port de Brest pour accompagner celui des énergies marines

et du conteneur; la modernisation de l'écluse du Naye et l'aménagement de l'avant-port pour la pêche à Saint-Malo. Autant de projets au service du développement de l'activité des places portuaires et de l'économie régionale.

## DÉVELOPPER LES PORTS EN CONCERTATION

Chaque port régional est doté d'un conseil portuaire, réunissant, sous la présidence de la Région, les collectivités, les concessionnaires, les représentants des professions portuaires, les usagers du port et les acteurs concernés par la place portuaire.

Ces conseils ont vocation à traiter de toutes les questions relatives à l'animation de la place portuaire. Ils missionnent les commissions permettant de travailler plus particulièrement sur la gestion, sur les questions d'environne-

ment et sur la stratégie et le développement durable portuaire.

Parallèlement, le Comité de pilotage stratégique portuaire régional, qui s'est réuni pour la première fois le 21 janvier 2008 sous la présidence de la Région, a vocation à fixer le cadre stratégique pour l'ensemble des ports régionaux et constitue la garantie d'un « port de Bretagne » au service de l'ensemble de l'économie bretonne.

## Les emplois

### Activité en Bretagne

#### Le transport maritime

- 103 établissements de transport maritime et côtier
- Plus de 4 500 emplois dans le secteur

Source : Tableaux de l'économie bretonne 2008

#### La réparation navale

- 645 emplois directs

Source : SESSI 2007



#### La construction navale

- 4 853 emplois directs - activité militaire
- 318 emplois directs - activité civile

Source : SESSI 2007

# Les résultats 2013

## Trafic marchandises

6,9 millions de tonnes transportées

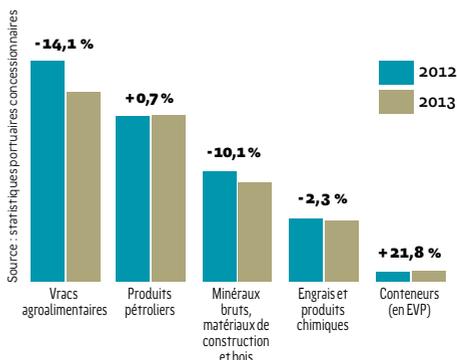
En 2013, le trafic marchandises des 3 ports régionaux est en recul de -2,5%, inférieur à la moyenne nationale (+0,4%) pour atteindre 6 848 755 tonnes.

Dans un contexte de crise économique, seul le trafic d'import de produits pétroliers se maintient ; à noter également un nouveau seuil historique pour le trafic de conteneurs avec un volume de 58 956 EVP (conteneur : Équivalent Vingt Pieds), en progression de +21,8% (transbordement et maintien des exportations).

### Quelques trafics marchandises à la loupe

Évolution en tonnage (%)

en 2013



# Trafic passagers

Avec 1 085 673 passagers à Saint-Malo, le trafic est en légère progression (+1,8%), principalement en raison des lignes vers le Royaume-Uni.

Le port de Saint-Malo a accueilli 27575 croisiéristes en 2013 (+1,4%), avec 27 escales.

## L'OFFRE DES PORTS DE LA RÉGION BRETAGNE

### Ports de Commerce :

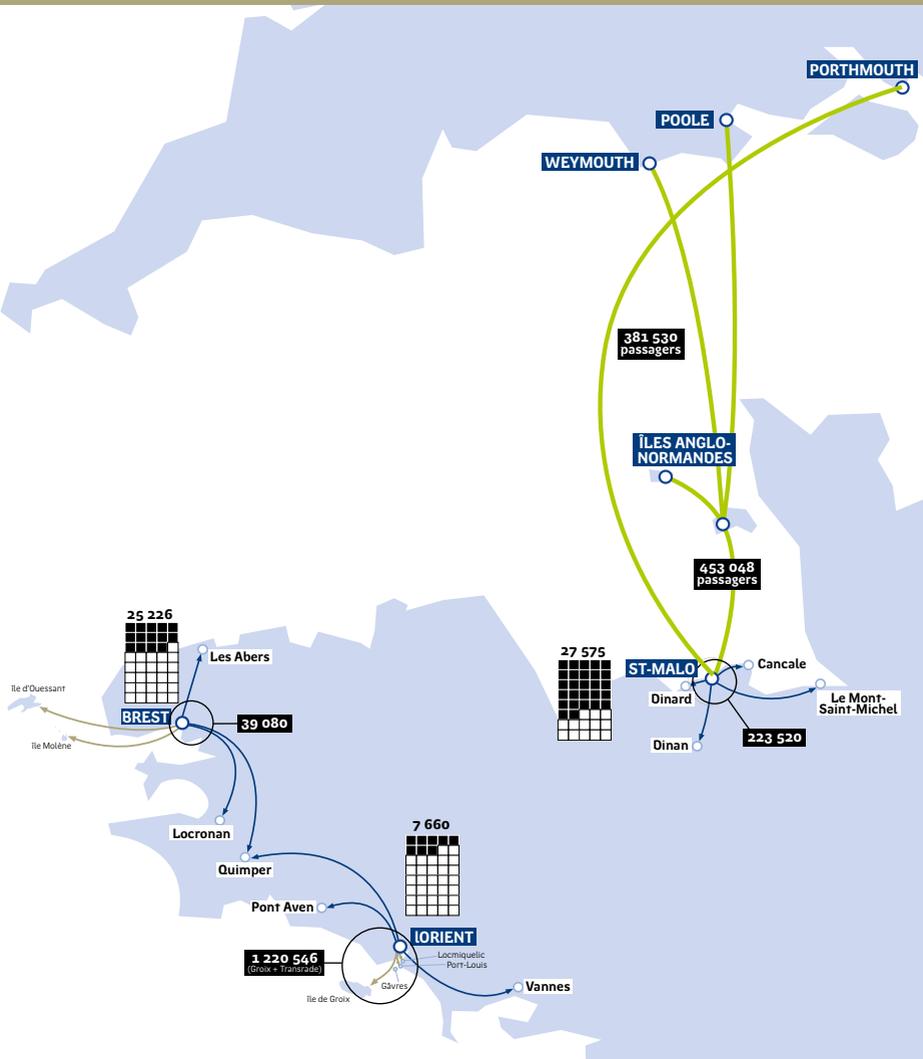
- 7 900 m de quais accostables dont 6 800 à - 10 m CM
- 20 grues, 3 silos, 2 entrepôts frigorifiques
- chaque port a une desserte ferroviaire

### Réparation navale :

- 4 formes de radoub
- 2 quais de réparation à flot
- 2 cales sèches
- 1 élévateur à bateaux de 650 T
- 8 grues, 1 chariot automateur de 650 T
- 1 station de déballastage et 1 station de traitement des eaux de carénage



# Trafic passagers dans les ports régionaux



**LÉGENDE**

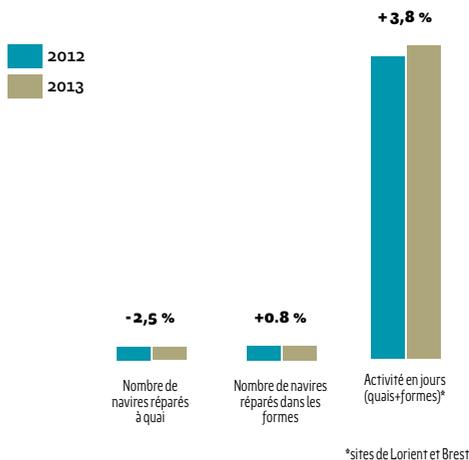
- Transport de passagers vers les îles Britanniques
- Excursions
- 10 000 Nombre des passagers de croisière
- Nombre d'escales en croisière
- 10 000 Nombre de passagers côtiers (en milliers)

# Réparation navale

En 2013, le nombre de navires réparés dans les formes progresse de +0,8% pour atteindre 242 unités ; la réparation de navires à quai représente quant à elle 236 unités, en recul de -2,5%. L'activité en nombre de jours progresse de +3,8% pour un total de 5396 jours de réparation.

Pilier de l'économie maritime, et de l'économie bretonne en général, le secteur de la construction et de la réparation navale a connu des difficultés par le passé. La Région Bretagne, accompagnée des représentants de l'État, des élus locaux et du concessionnaire, ont œuvré collectivement dans le sens de la préservation de cet outil industriel de pointe et du redémarrage de l'activité.

Malgré ce contexte difficile, la Région continue à accompagner la filière en dotant son territoire d'outils performants : avec la modernisation de la forme de radoub n°1 sur le port de Brest et le projet d'aménagement de la rive gauche du Scorff, la Région souhaite adapter la structure



de ses ports aux nouveaux besoins des acteurs économiques et se doter de capacités d'accueil supplémentaires, assurant le développement de la filière et de ses emplois pour l'avenir.



# Les ports régionaux au service du développement durable du territoire

Depuis qu'elle a pris la responsabilité de la compétence portuaire, la Région favorise la prise en compte de l'environnement dans l'ensemble de ses opérations d'investissement et de gestion. Les ports de Brest et Lorient sont certifiés ISO 14001 depuis 2012, sur un périmètre élargi d'opérations : exploitation de l'outillage, qualité de l'eau et de l'air, gestion des déchets et formation du personnel.

La mise en œuvre de la charte des dragages des ports bretons, adoptée par le comité de pilotage stratégique portuaire régional en février 2011, a permis la réalisation d'actions concrètes : des sédiments de dragage du port de Brest ont fait l'objet d'une étude de valorisation en tant que revêtements routiers (projet SETARMS).

Les ports régionaux, en coopération avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, font aussi l'objet depuis 2012 d'un audit environnemental à l'échelle de leur bassin versant, permettant d'identifier à la fois l'ensemble des sources de dégradation de la qualité des sédiments et les acteurs territoriaux à associer pour une réalisation du plan d'action.

Enfin, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne a apporté son soutien à la mise en œuvre de la charte des dragages au travers de la réalisation d'une synthèse réglementaire à l'échelle régionale et sur la proposition de groupes de travail thématiques.



# La stratégie portuaire régionale

## « Port de Bretagne »

La dynamique « Port de Bretagne » a débuté avec les professionnels portuaires par l'adoption en janvier 2010 de la stratégie portuaire régionale pour les ports de Brest, Lorient et St-Malo. Elle se fixe comme objectif de développer le réseau portuaire breton au service de l'économie régionale et de ses filières.

Elle s'est formalisée en 2012 par la définition d'une stratégie marketing et le regroupement sous une même bannière au Salon international du transport et de la logistique (SITL).

Projet collectif porté par la Région et déployé sous les couleurs de la marque « Bretagne », « Port de Bretagne » traduit les ambitions maritimes et logistiques du territoire en associant les places portuaires régionales dans une démarche partagée de promotion, de mise en avant de notre attractivité, de valorisation de nos savoir-faire afin de s'intégrer dans un paysage logistique international maritime mais également terrestre (route, fer) régional et national au service de la compétitivité du territoire.

## Plan régional d'actions logistiques

Début 2013, la Région Bretagne s'est engagée dans l'élaboration d'un plan d'actions logistiques partagé et co-construit avec les acteurs économiques bretons. Adopté en décembre 2013, ce plan a vocation à soutenir la compétitivité des entreprises du territoire, combiner les principes d'une logistique durable et efficace, faire face à l'augmentation des coûts logistiques et favoriser la montée en compétences des entreprises. Articulé autour de 3 grandes actions clés, il consiste

à soutenir le développement de nouvelles offres de transport multimodales, accompagner activement la transformation de la chaîne logistique des entreprises et structurer les équipements logistiques sur le territoire dans une logique d'aménagement équilibré.

Notre façade maritime est un atout qui gagne à être valorisée au travers de ses activités portuaires et logistiques afin de participer pleinement à l'évolution du système logistique breton.



# Le « Port de Bretagne numérique »

Les nouvelles compétences de la Région Bretagne lui permettent de contribuer à l'amélioration de la performance de la chaîne logistique portuaire. Le projet de construction d'un « Port de Bretagne numérique » doit permettre d'améliorer la performance logistique du maillon portuaire dans la chaîne de transport globale par la dématérialisation de toutes les procédures relatives au navire et à la marchandise.

La première étape de réalisation du projet a déjà été franchie, avec la mise en place en septembre

2011 du logiciel de gestion des escales « Gedour ». En 2013, les résultats de l'étude de faisabilité de l'acquisition du module marchandise du port de Bretagne numérique ont été présentés au comité de pilotage composé de la direction régionale des douanes, des concessionnaires, des opérateurs et de l'autorité portuaire.

La prochaine étape concernera la mise en production de l'outil dans les ports régionaux.

Port de  
**BRETAGNE** 





CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE  
283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7  
Tél. : 02 99 27 10 10 | [twitter.com/regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)  
[www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr)

KUZUL-RANNVRO BREIZH  
283 bali ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35 711 Roazhon cedex 7  
Pgz. : 02 99 27 10 10 | [twitter.com/regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)  
[www.rannvro-breizh.fr](http://www.rannvro-breizh.fr)